



CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 23 AVRIL 2019 -

DELIBERATION

Numéro 19 - 02 - 006

Délibération n° 2 : Le compte de gestion 2018.

Le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 4 avril 2019 s'est réuni le 23 avril 2019 à partir de 16 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne, sous la présidence de Monsieur Georges ZIEGLER, Président du SDIS de la Loire.

Le quorum de l'assemblée était atteint (14 membres présents et 6 pouvoirs sur un total de 22 administrateurs).

Présents :

Mesdames Marianne DARFEUILLE - Colette FERRAND – Pascale OFFREY - Fabienne PERRIN – Clotilde ROBIN.

Messieurs Jean-Claude CHARVIN - Pierrick COURBON – Georges DRU – Joseph FERRARA – Claude GIRAUD – Claude LIOGIER – Paul PONCET – Michel ROBIN – Georges ZIEGLER.

Excusés :

Mesdames Nadia SEMACHE (pouvoir donné à Joseph FERRARA) – Valérie PEYSSELON.

Messieurs Jean-Yves BONNEFOY – Sylvain DARDOULLIER (pouvoir donné à Colette FERRAND) – Luc FRANCOIS (pouvoir donné à Claude LIOGIER) – Olivier GAULIN (pouvoir donné à Jean-Yves BONNEFOY) - Hervé REYNAUD (pouvoir donné à Georges ZIEGLER) – Jean Pierre ROCHETTE (pouvoir donné à Marianne DARFEUILLE).

Exposé du rapport effectué par le Président,

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2019

Notification : 07/05/2019

Le compte administratif est conforme au compte de gestion établi par le Payeur départemental. Tous les titres émis et les mandats de paiement ordonnancés ont été pris en compte.



Dans ces conditions, il est demandé au conseil d'administration du SDIS de la Loire de bien vouloir délibérer :

⇒ Pour approuver le compte de gestion 2018.



**Vu le rapport présenté par le Président,
Le conseil d'administration prend la décision suivante :**

Article unique :

Le conseil d'administration du SDIS de la Loire approuve le compte de gestion 2018.

Décision adoptée à l'unanimité.

Votes <u>pour</u> la proposition de délibération :	20 (dont 6 pouvoirs)
<u>Abstentions</u> sur la proposition de délibération :	0
Votes <u>contre</u> la proposition de délibération :	0

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire

Georges ZIEGLER